



## Crucifères

### Avertissement No 13 – 31 juillet 2014

- **État de la situation** : les précipitations ont été bénéfiques.
- **Mouche du chou** : ponte généralement faible.
- **Altises** : peu actives, mais jeunes transplants à surveiller.
- **Chenilles défoliatrices** : présence soutenue de la fausse-teigne des crucifères et de la piéride du chou; quelques observations de fausses-arpen-teuses.
- **Cécidomyie du chou-fleur** : captures variables, mais importantes à certains sites, ainsi que des observations de larves et de dommages.
- **Thrips et pucerons**: les populations demeurent faibles.
- **Maladies** : nouveaux cas rapportés de hernie des crucifères, nervation noire et mildiou.

## ÉTAT DE LA SITUATION

Les conditions météorologiques de la dernière semaine ont été variables. Nous avons eu droit à des périodes d'ensoleillement et de pluie, et à des températures près des normales de saison. Les précipitations reçues durant cette période étaient fort différentes d'une région à l'autre, certaines recevant plus de 100 mm de pluie. Ces précipitations ont été bénéfiques, car la chaleur et le manque d'eau de la semaine précédente avaient asséché les sols à plusieurs endroits.

## MOUCHE DU CHOU

En général, le nombre d'œufs de la mouche du chou retrouvé dans les champs de crucifères demeure faible. Toutefois, la ponte est toujours importante dans certains champs de crucifères de la Capitale-Nationale. Les crucifères à racine tubéreuse (ex. : rutabagas) sont particulièrement vulnérables aux dommages occasionnés par les asticots de la mouche du chou. Des traitements ont été effectués, ou le seront, afin de protéger ces cultures sensibles. Demeurez vigilant et surveillez l'évolution de la ponte et la présence de larves afin d'intervenir au bon moment. Pour en connaître davantage sur la mouche du chou, veuillez consulter l'[avertissement No 02](#) du 16 mai 2014.

## ALTISES

On observe une faible activité des altises cette semaine, et ce, dans plusieurs régions du Québec. Par contre, elles sont plus actives dans certains champs de jeunes transplants de crucifères. Des traitements sont en cours, ou seront faits, afin de prévenir les dommages qu'elles peuvent causer. Pour plus d'information au sujet des altises, consultez l'[avertissement No 02](#) du 16 mai 2014.

## CHENILLES DÉFOLIATRICES

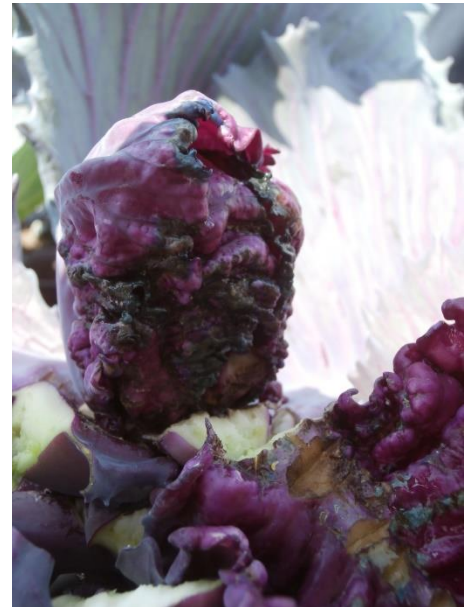
On observe une présence soutenue de la fausse-teigne des crucifères et de la piéride du chou. La ponte de cette dernière est importante dans la majorité des régions du Québec et des interventions sont en cours ou seront effectuées incessamment. Pour obtenir plus de renseignements sur la piéride du chou et la fausse-teigne des crucifères, référez-vous à l'[avertissement No 05](#) du 5 juin 2014.

Nos collaborateurs nous informent de la présence de la fausse-arpenteuse du chou dans les régions de la Montérégie et de Lanaudière. Aucun traitement n'a été effectué, car les observations sont peu nombreuses. Pour obtenir de l'information au sujet de la fausse-arpenteuse du chou, consultez l'[avertissement No 08](#) du 26 juin 2014.

## CÉCIDOMYIE DU CHOU-FLEUR

Les captures de la cécidomyie du chou-fleur se poursuivent et les niveaux sont très variables d'une région à l'autre et même d'un champ à l'autre. Nous vous rappelons l'importance d'installer les pièges spécifiques à la cécidomyie du chou-fleur et de faire le relevé des pièges deux fois par semaine. Des larves et des dommages (cicatrices liégeuses sur les tiges, plants borgnes ou déformés) causés par la cécidomyie du chou-fleur ont été observés dans certains sites et les pertes associées sont parfois importantes. De plus, il est à noter que tous les types de crucifères, cultivées ou sauvages, peuvent être attaquées par la cécidomyie du chou-fleur. Des choux au stade début pomaison sont d'ailleurs affectés à certains endroits. Il est important de bien observer les feuilles du cœur des choux ainsi que les points de croissance sur le côté des pommes de chou en formation pour détecter la présence de dommages et de larves de la cécidomyie du chou-fleur.

L'expérience des dernières années nous montre que les populations sont généralement plus élevées en juillet, août et septembre. Par contre, il n'est pas nécessaire que les populations soient très fortes pour que des dommages soient observés. Plusieurs produits sont homologués pour intervenir contre l'insecte. Consultez l'[avertissement No 04](#) du 29 mai 2014 pour plus de renseignements sur la cécidomyie du chou-fleur ainsi que sur la stratégie d'intervention à utiliser contre ce ravageur.



Larves de cécidomyie du chou-fleur (chou rouge)  
Crédits photographiques : Isabel Lefèbvre, MAPAQ L'Assomption

## THRIPS ET PUCERONS

Avec les températures plus fraîches, l'activité des **thrips** est en diminution comparativement à la semaine dernière. Par contre, la vigilance est toujours requise afin de détecter la présence de thrips sur les choux et intervenir dès que nécessaire. Pour plus d'information à ce sujet, référez-vous à l'[avertissement No 11](#) du 17 juillet 2014.

Nos collaborateurs nous informent de la présence de **pucerons** dans des champs de rutabagas, mais les populations demeurent généralement faibles et ne justifient pas de traitements. Des informations sur les pucerons sont disponibles dans l'[avertissement No 10](#) du 10 juillet 2014. .

## MALADIES

De nouveaux cas de hernie des crucifères sont rapportés dans les régions de Lanaudière, de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches. On note aussi le début de **nervation noire** dans quelques champs de choux de Lanaudière.

La prévention est de mise si vous avez un champ qui a été diagnostiqué avec de la hernie des crucifères, de la nervation noire ou d'autres maladies. Il est alors préférable de commencer les travaux dans les champs exempts de la maladie, de terminer par ceux qui en sont affectés, et de bien nettoyer l'équipement par la suite. Nous vous invitons à consulter le [bulletin d'information No 03](#) du 10 juin 2014 afin de connaître les mesures préventives à adopter.

Le **mildiou** prend de l'expansion dans certains champs de rutabagas de Lanaudière et des traitements sont nécessaires afin de les protéger. Vous pouvez obtenir plus d'information sur cette maladie en consultant l'[avertissement No 07](#) du 19 juin 2014.

### LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES

Michèle Boudreau, agronome – Coordonnatrice – Avertisseuse  
Carrefour industriel et expérimental de Lanaudière (CIEL)  
Téléphone : 450 589-7313, poste 239  
Courriel : [m.boudreau@ciel-cvp.ca](mailto:m.boudreau@ciel-cvp.ca)

Mélissa Gagnon, agronome – Coavertisseuse  
Direction régionale Montréal-Laval-Lanaudière, MAPAQ  
Téléphone : 450 589-5781, poste 5046  
Courriel : [melissa.gagnon@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:melissa.gagnon@mapaq.gouv.qc.ca)

Édition et mise en page : Bruno Gosselin et Marie-France Asselin, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :*  
*Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 13 – Crucifères – 31 juillet 2014*